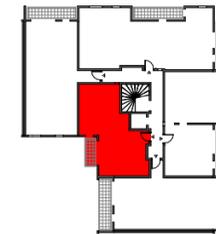


2 PIECES

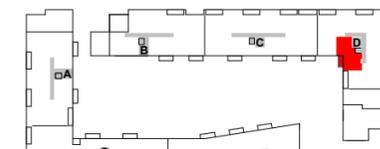
Cage : D - **D65** - 6ème étage

| | |
|--|----------------------------|
| SEJOUR / CUISINE | 24.77 m ² |
| CHAMBRE 1 | 11.78 m ² |
| SALLE D'EAU | 4.36 m ² |
| WC | 1.76 m ² |
| DEGAGEMENT | 3.70 m ² |
| SURFACE TOTALE HABITABLE PREVISIONNELLE | 46.37 m² |
| BALCON | 4.24 m ² |
| SURFACE TOTALE EXTERIEURE | 4.24 m² |

La surface totale peut varier de + ou - 2dm² de la somme des surfaces de toutes les pièces.



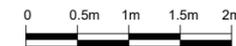
CAGE



BATIMENT

LÉGENDE

| | | | | | | |
|------------------|--------------------|----------------|---------------------------|----------------------------|---------------|--------------------|
| F Fenêtre | AL Allège (45 cm) | S Seuil | DEP Descente eau pluviale | LV Lave-vaisselle | RGT Rangement | Gaine technique |
| PF Porte-Fenêtre | ALV Allège vitré | GC Garde-corps | REF Réfrigérateur | LC Lineaire complémentaire | Soffite | Tableau électrique |
| FI Vitrage fixe | VR Volets roulants | PV Pare-vue | LL Lave-linge | TRI Espace tri des déchets | | |



Les cotes, gaines, retombées, soffites et faux-plafond ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportés à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente. Les radiateurs ainsi que les sèche-serviettes ne sont pas représentés.

Les hauteurs de seuils sont approximatives et indiquées sur le plan à titre informatif. Elles ne dépasseront pas hauteurs de 15cm et 20cm respectivement pour les loggias et les terrasses.

Les surfaces et les hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives. Les emplacements dévolus aux équipements ménagers et à ceux liés au lavage du linge sont représentés en correspondance avec les différents raccordements nécessaires en électricité et en eau ; aucun de ces éléments n'est fourni. La forme des jardins (pente et talus) n'est pas figurée ou l'est à titre indicatif : l'emplacement des arbres, arbustes et plantations éventuelles n'est pas contractuel.

PLAN DE RÉSERVATION

2025

INDICE : a